

Berne, le 5 avril 2017

Communiqué de presse

Convention collective de travail pour le personnel hospitalier

Les partenaires sociaux dans le secteur hospitalier du canton de Berne ont signé la nouvelle convention collective de travail «CCT Hôpitaux et cliniques bernois». C'est la plus grande du genre dans le secteur hospitalier suisse. En effet, plus de 18 000 employé-e-s répartis dans 10 établissements hospitaliers et psychiatriques y seront assujettis au 1^{er} janvier 2018.

«La CCT 2018 constitue pour les associations d'employeurs et de salarié-e-s une bonne base pour relever en commun les futurs défis du marché du travail dans le secteur hospitalier», a relevé Urs Birchler, président de l'association d'employeurs diespitäler.be lors d'une conférence de presse à Berne. Les représentant-e-s des associations du personnel du secteur de la santé, l'association professionnelle des infirmières et infirmiers ASI, le syndicat SSP de même que l'association professionnelle des médecins assistant-e-s et chef-fe-s de clinique ASMAC sont quant à eux satisfaits du résultat des négociations. «Nous nous réjouissons que la nouvelle CCT s'étende à l'ensemble du personnel – de l'équipe de nettoyage au corps médical –, et que des améliorations aient pu être réalisées en dépit de la situation financière difficile des hôpitaux», a souligné au nom des associations du personnel Rosmarie Glauser de l'association des médecins assistant-e-s et chef-fe-s de clinique. Sont affiliés à la CCT Insel Gruppe (9800 employé-e-s), les centres hospitaliers régionaux (6300 employé-e-s dans 6 groupes hospitaliers) et les cliniques psychiatriques comptant quelque 2300 employé-e-s répartis dans 3 groupes de cliniques (voir ci-dessous la liste complète). L'importance et la portée de la CCT ainsi que l'affiliation de tous les employé-e-s, à l'exception des cadres supérieurs, sont une nouveauté absolue en Suisse. Employeurs et associations du personnel sont convaincus que la CCT envoie un signal important et positif sur le marché du travail âprement disputé dans le domaine de la santé.

À cet égard, les deux parties ont dû consentir à des compromis. D'un côté, les employeurs obtiennent un nouveau modèle de salaire qui leur offre davantage de flexibilité. De l'autre, les associations du personnel ont réussi, en contrepartie, à ce que les négociations salariales continuent d'être menées entre elles et les employeurs, et ce ni en interne, ni à l'exclusion des associations du personnel.

La CCT entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. →→→

Très chers(ères) journalistes et représentant-e-s des médias, nous vous remercions pour vos articles et reportages.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à →→→

Urs Birchler, Président diespitäler.be, 079 471 49 37

Bettina Dauwalder, secrétaire syndicale SSP, 079 779 27 26

Rosmarie Glauser, déléguée aux négociations ASMAC, 079 688 86 57

Erik Grossenbacher, politique des partenaires sociaux ASI, 079 278 90 83

Bruno Letsch, président du comité directeur, Centre hospitalier Bienne SA

Stefan Aebi, président de la direction SPU SA

Holger Baumann, président de la direction d'Insel Gruppe AG

Entreprises affiliées

Hôpital du Jura bernois SA, hôpitaux de Saint-Imier et de Moutier

Insel Gruppe AG, hôpital de l'Île, hôpital de Tiefenau, hôpitaux d'Aarberg, de Münsingen, de Riggisberg et de Belp

CPM Centre psychiatrique Münsingen SA

Regionalspital Emmental AG, hôpitaux de Berthoud et de Langnau

Réseau santé mentale SA

Spital Region Oberaargau AG, hôpital de Langenthal

Spital Simmental-Thun-Saanenland AG, hôpitaux de Thoun et de Zweisimmen

Spitäler Frutigen-Meiringen-Interlaken AG, hôpitaux d'Interlaken et de Frutigen

Spitalzentrum Biel AG / Centre hospitalier Bienne SA

Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU) SA

Parties contractantes

Employeurs

diespitäler.be

Associations du personnel

ASI Association suisse des infirmiers et infirmières, section de Berne

SSP Syndicat des services publics – le syndicat du secteur de la santé

ASMAC Association des médecins assistant-e-s et chef-fe-s de clinique, section de Berne

D'autres détails sont disponibles dans le dossier de presse.

Veuillez contacter christoph.schoeni@insel.ch 078 737 7689 ou

bettina.dauwalder@vpodbern.ch 0790779027026